

INFORMATIONS AUX PARENTS
École primaire des Cascades

Résumé des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages - 2025-2026 Classe: DILS

Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

Première communication écrite : Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant. Elle sera acheminée à la maison par votre enfant le 11 octobre.

Discipline	Étape 1 1 septembre au 4 novembre												Étape 2 6 novembre au 25 février												Étape 3 24 février au 23 juin												Épreuve de fin d'année (ministère)											
	Évaluation des apprentissages en cours d'étape						Évaluation de fin d'étape						Résultat inscrit au bulletin						Évaluation des apprentissages en cours d'étape						Évaluation de fin d'étape						Résultat inscrit au bulletin																	
Vous référer au niveau d'apprentissage de votre enfant	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	4	6				
Français, langue d'enseignement	Lire	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X							
	Écrire	X	X	X	X	X	X																																									
	Communiquer oralement	X	X	X	X	X	X																																									
Mathématique	Résoudre une situation problème	X	X	X	X	X	X																																								X	
	Utiliser un raisonnement mathématique	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X								
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais	X	X	X	X	X	X																																									
	Comprendre des textes lus et entendus	X	X	X	X	X	X																																									
	Écrire des textes																																															
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X	X	X	X	X		X	X	X	X	X		X	X	X	X	X																														
Science et technologie			X	X	X	X		X	X	X	X	X		X	X	X	X	X																														
Culture et citoyenneté québécoise		X	X	X	X	X																																										
Arts plastiques		X	X	X	X	X																																										
Musique		X	X	X	X	X																																										
Éducation physique et à la santé		X	X	X	X	X																																										
Exercer son jugement critique																																																
Organiser son travail																																																
Savoir communiquer																																																
Travailler en équipe																																																
Informations supplémentaires.	Cette étape compte pour 20 % du résultat final de l'année.												Cette étape compte pour 20 % du résultat final de l'année.												Cette étape compte pour 60 % du résultat final de l'année.												Ce résultat compte pour 20 % de l'année.											
	Bulletin remis aux parents le 16 novembre en soirée ou dans la journée du 17 novembre sur rendez-vous.												Bulletin acheminé à la maison par votre enfant dans la semaine du 1 mars												Bulletin acheminé à la maison par votre enfant dans la semaine du 22 juin																							

N.B. : Le bulletin de votre enfant comprendra un résultat disciplinaire pour chaque matière enseignée ainsi que la moyenne du groupe